

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le 5 mai 2021, à Rennes**

### Mégalis Bretagne, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté et Maximilien Île-de-France s'engagent dans un partenariat stratégique et opérationnel

**Loïg Chesnais-Girard**, Président de Mégalis Bretagne, **Patrick Molinoz**, Président du GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté et **Jean-François Legaret**, Président du GIP Maximilien Ile-de-France ont signé une convention de coopération entre leurs trois entités.

Mégalis Bretagne, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté et Maximilien Île-de-France font partie des opérateurs pionniers en France qui ont mis en place des plateformes de services publics du numérique, mutualisées à l'échelle régionale.

Ils proposent diverses applications et services d'accompagnement aux projets numériques de leurs adhérents dans un but commun : faire de l'administration numérique une réalité concrète, performante et accessible pour toutes les collectivités, y compris les plus petites.

A travers ce partenariat, ces trois structures représentant près de 4 370 entités, proposent de coordonner et mutualiser leurs phases de développements et études sur les services numériques communs de leur plateforme, pour en réduire les coûts d'investissement et de maintenance.

Ce partenariat vise également à partager ou co-développer leur expertise sur des projets communs d'ingénierie dans les domaines, entre autres :

- de la transformation numérique des collectivités,
- de la commande publique,
- de la gouvernance et exploitation des données ouvertes

Les premiers travaux identifiés s'inscrivent dans le cadre du plan France Relance pour la Transformation numérique des collectivités territoriales. Les trois entités ont convenu de déposer des candidatures complémentaires aux appels à projets lancés par l'Etat. L'ensemble des travaux qui sera réalisé par une entité bénéficiera automatiquement aux deux autres, et donc à leurs adhérents. Citons par exemple :

- Pour Mégalis Bretagne, le passage à l'échelle de l'opendata des collectivités, avec la mise en place de mécanismes d'automatisation et de publication des données de marchés, des délibérations et des budgets
- Pour Territoires Numériques Bourgogne-France-Comté, la candidature à l'incubateur des territoires pour industrialiser et déployer plus largement l'expérimentation « Focus Marchés », un site web avec des tableaux de bord automatiques pour les acheteurs et fournisseurs à partir des données essentielles des marchés publics, et la candidature au guichet territorial de la

préfecture de Région pour développer des clubs utilisateurs via un réseau social fermé et spécialisé par métier (secrétaires de mairie, archivistes, acheteurs etc.)

- Pour Maximilien Île-de-France, organiser la transmission d'informations et d'échanges entre la collectivité et ses partenaires en connectant l'orchestrateur de flux PASTELL au profil acheteur, ce qui permet de mettre en œuvre un projet global de dématérialisation partagée, en reliant entre elles les applications marchés publics et le bouquet des services numériques proposé.

### **A propos de Mégalis Bretagne :**

Le Syndicat mixte Mégalis Bretagne, créé en 1999, est une structure de coopération territoriale regroupant la Région Bretagne, les 4 Départements et 59 EPCI bretons représentant 1249 communes. Il a, entre autres, pour mission de favoriser le développement de l'administration électronique en proposant une offre de services numériques mutualisés et de fournitures annexes associées. Le Syndicat mixte a ainsi pour mission, en lieu et place de ses membres, de :

- Mettre à la disposition des organismes éligibles un bouquet de services numériques mutualisé ;
- Assister et accompagner les organismes éligibles à la mise en œuvre et à l'utilisation du bouquet de services et, plus largement, au développement des usages du numérique ;
- Animer les communautés métiers des collectivités utilisatrices des services.

### **A propos de Maximilien :**

Le GIP Maximilien est un Service public mutualisé initié en matière d'e-administration. Il a pour mission d'accompagner les entités publiques à répondre à leurs obligations réglementaires concernant les marchés publics : réponse dématérialisée obligatoire, signature électronique et ouverture des données essentielles de marchés et à proposer des services numériques basés sur l'interopérabilité, la sécurité et l'innovation. Reconnu comme un acteur clef de l'achat public et de l'administration numérique, le GIP Maximilien fédère aujourd'hui près de 370 acheteurs publics, de toutes tailles (région Ile de France, départements, communes, EPCI, des syndicats, centrales d'achat, associations etc.) et de natures juridiques très différentes (Collectivités, Bailleurs, Etablissements de santé, SEM, GIP, ...). En 2020, 11 milliards de contrats ont été signés entre les acheteurs franciliens et les entreprises.

### **A propos du GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté :**

Le GIP TerNum BFC apporte la garantie de la neutralité d'un service public dans l'univers complexe de la numérisation des échanges, que tous les acteurs, et singulièrement les plus petits, n'ont pas les moyens de maîtriser, faute d'ingénierie le plus souvent. Il apporte à ses adhérents (1800 au 01/01/2021) des solutions quotidiennes d'usages numériques. Le GIP TerNum BFC s'adresse non seulement aux organismes publics, et tout particulièrement aux communes et EPCI, mais aussi aux entreprises concernées par la transition numérique (marchés publics). En créant dès 2005 la première plate-forme régionale dématérialisée des marchés publics, Le GIP TerNum BFC a montré le chemin de substantielles économies et de professionnalisation de l'achat public. Elle est aujourd'hui la plateforme de référence plébiscitée par les branches et organisations professionnelles en région BFC.

Contact presse :



Véronique Massé - [veronique.masse@isee-communication.fr](mailto:veronique.masse@isee-communication.fr) - 06 23 92 26 35

Quentin Pichard - [quentin.pichard@megalis.bretagne.bzh](mailto:quentin.pichard@megalis.bretagne.bzh) - 07 72 22 49 63